



PLOUGASTEL

RÉAMÉNAGEMENT DU SENTIER LITTORAL
PERMIS D'AMÉNAGER

PA1.

PLAN DE SITUATION DU PROJET



Contexte de l'étude

La présente étude s'inscrit, pour la ville de Plougastel-Daoulas, dans l'objectif d'aménager des sentiers de randonnées accessibles à tous en profitant de l'exceptionnel patrimoine naturel et bâti de son territoire. Retenue par le CEREMA dans le cadre du dispositif France Vue sur Mer le sentier de randonnée de 5 km au départ d'Illien Ar Gwen jusqu'à Porz Meur est emblématique de l'identité de Plougastel.

La ville souhaite par cette opération faire de la randonnée un outil de développement et de découverte de la commune. Elle vise également à concilier les activités de l'Homme avec la préservation de ces espaces et des exigences écologiques des espèces. Le programme de la ville prévoit ainsi une réfection des sentiers, pour améliorer les conditions d'accueil des visiteurs, et une signalétique adaptée.

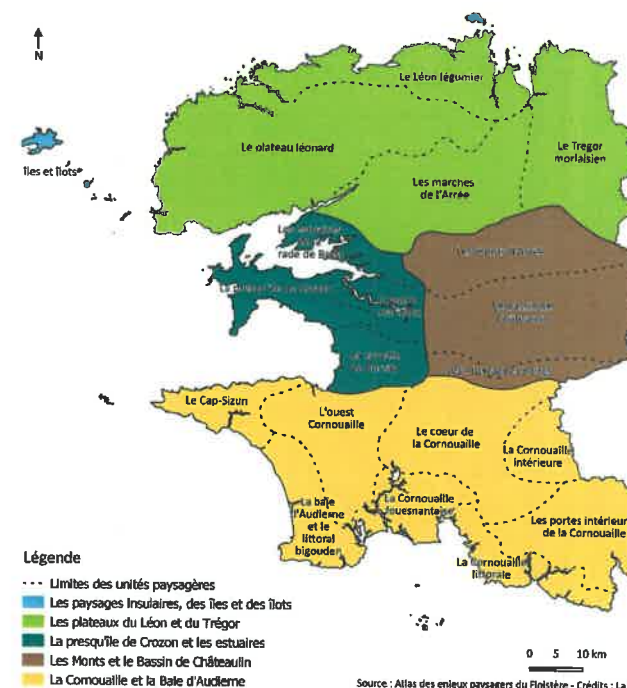
État existant

Les paysages de Plougastel-Daoulas

Située au fond de la rade de Brest, la commune de Plougastel-Daoulas est un mélange entre des ambiances paysagères rurales et maritimes. Protégée des vents par la presqu'île de Crozon, la végétation y croît aisément. La commune a ainsi gardé une belle trame bocagère créant une ambiance générale relativement paisible et intimiste.

Avec ses paysages vallonnés et une forte présence de zones humides, l'agriculture conventionnelle est en déprise sur le secteur. Sur la portion étudiée, on assiste ainsi à un enrichissement très net ces dernières décennies de toute la côte. Les vues sur la mer se referment progressivement et il convient de réfléchir à la préservation d'un certain nombre d'entre elles, le long des sentiers de randonnée.

Ce paysage remarquable entre terre et mer rencontre un certain attrait au niveau touristique et de nombreux camping-cars viennent stationner aux abords du littoral. L'accueil de ce public depuis les espaces de stationnement doit être fléché vers des espaces de randonnée bien définis pour limiter son impact sur le patrimoine naturel.



Carte des unités paysagères du Finistère

PA2.

NOTICE DÉCRIVANT LE TERRAIN ET LE PROJET D'AMÉNAGEMENT PRÉVU

État existant

Reportage photographique de l'existant du Port du Caro au Fort du Corbeau



PA2.

NOTICE DÉCRIVANT LE TERRAIN ET LE PROJET D'AMÉNAGEMENT PRÉVU

État existant

Reportage photographique de l'existant



PA2.

NOTICE DÉCRIVANT LE TERRAIN ET LE PROJET D'AMÉNAGEMENT PRÉVU



État existant

Le Port du Caro constitue le point de départ vers la boucle nord. Il offre une vue panoramique sur la rade de Brest et l'Étang du Caro, créant ainsi une harmonie entre les éléments terrestres et maritimes. Le site, marqué par son passé historique en tant que chantier naval du 18^e siècle, présente également un intérêt géologique et patrimonial remarquable. En outre, sa biodiversité florissante attire les oiseaux migrateurs, ajoutant une dimension vivante à ce paysage.

La traversée du village pittoresque d'Illien Serpil révèle ensuite un panorama sur la rade de Brest et du Fort du Corbeau. Cet agencement paysager offre une perspective unique, où les éléments naturels et architecturaux se mêlent harmonieusement. Le chemin mène ensuite à la grève du Corbeau, où un rocher gravé depuis plus de deux siècles intrigue les visiteurs.

La découverte du paysage littoral de la rade de Brest constitue une étape incontournable. Le sentier permet d'apprécier la beauté naturelle de la région tout en offrant des vues panoramiques depuis le belvédère du Fort du Corbeau. De là, le regard embrasse l'ensemble de la rade, avec ses éléments caractéristiques tels que le Goulet, le Port de Commerce de Brest et l'Île Ronde. Le fort lui-même, témoin du XVIII^e siècle, ajoute une dimension historique à ce paysage.

Le village d'Illien Ar Gwen offre une immersion dans l'authenticité des villages de Plougastel. Son Four à Pain en fonction témoigne des traditions culinaires locales et insufflé une atmosphère chaleureuse à ce paysage rural.

Pour ceux qui souhaitent faire une boucle au départ du Caro, un sentier intérieur relie enfin les villages d'Illien Ar Gwen et d'Illien Serpil. Cette portion du parcours offre un changement de paysage, où les randonneurs traversent des terres verdoyantes, des champs et des petits bois.

En allant vers le sud, on tombe sur un site naturel culminant à 35 m de hauteur. Les falaises offrent une nouvelle vue panoramique sur la Rade de Brest dans axe ouest-est et sur Lanvéoc. Plus loin s'étend la grève du Caro qui est fréquenté par les baigneurs et qui aboutit sur le petit port de Larmor.

De la même façon, on peut faire une boucle côté intérieur sur des chemins creux dans une ambiance bocagère.

PA2. NOTICE DÉCRIVANT LE TERRAIN ET LE PROJET D'AMÉNAGEMENT PRÉVU

Projet d'aménagement

Les travaux de réaménagement du sentier comprennent plusieurs typologies d'aménagement :

La mise en place de signalétique le long du sentier :

Une signalétique directionnelle sera installée le long du parcours pour baliser le nouveau tracé sous la forme de potelet en acacia. Le calage de ces bornes en bois sera fait sans usage de béton.

Pour enrichir l'expérience du randonneur, des panneaux d'interprétations ponctueront le parcours pour aborder des sujets propres aux espaces traversés. Ils seront posés sur la base d'un muret en moellons existant ou non.

Sur les points hauts du parcours enfin, des panneaux présentant des lectures du paysage panoramique seront mises en place.

La rénovation des portions de sentier touchées par l'érosion :

Sur les portions de parcours les plus pentues, on rencontre des problématiques d'érosion liées aux eaux de ruissèlement. Dans l'objectif d'améliorer l'accessibilité et la praticabilité du sentier pendant la saison hivernale, des travaux seront engagés pour assurer sa rénovation.

Pour ce faire le profil en travers des sentiers sera corrigé pour assurer une bonne évacuation des eaux de ruissèlement. Ces dispositifs seront accompagnés de bois d'eau disposés en travers du chemin et du creusement de fossé de dérivation des eaux de surfaces pour canaliser les eaux de ruissèlement.

L'aménagement d'escaliers d'accès :

Au niveau des accès à la grève du corbeau et de la pointe du corbeau, deux escaliers en traverses paysagères seront aménagés pour améliorer l'accessibilité à ces points d'intérêts dans le parcours. L'escalier d'accès à la pointe du Caro sera accompagné d'un fossé de dérivation des eaux de ruissèlement pour améliorer l'évacuation des eaux pluviales. En haut de l'accès, une mise en défens sera réalisée avec des branches de tamaris élagués un peu plus loin pour stopper l'usage d'un accès dangereux. Quant à l'accès à la grève du corbeau, des blocs rocheux seront mis en place en pied d'escalier pour améliorer la résistance aux marées aux plus forts coefficients.

L'aménagement d'une traversée pour la zone humide :

Au niveau de la zone humide grève de l'armor un caillebotis de moins de 10 m de long permettra son franchissement. En effet après étude de différents scénarios (passage par la grève, aménagement d'un caillebotis de grande longueur), il s'est avéré qu'avec l'élagage des tamaris le long de la grève, un passage est possible avec un petit caillebotis, sans dégrader le cordon de galet de l'armor. L'intervention reste donc minime.

L'amélioration de l'accessibilité piétonne et le cadrage des véhicules pour l'accès à la grève

Jusqu'alors des véhicules venaient se stationner sur le haut de grève, cette pratique sera désormais interdite grâce à l'installation de panneaux de signalisation et de bornes en bois. Le passage restera néanmoins possible pour les véhicules d'urgence.

Préconisations générales sur le mode d'intervention

Les travaux d'aménagement du sentier ayant cours dans un milieu naturel, les préconisations suivantes seront respectées pour le chantier :

Période de travaux :

Les travaux seront effectués dans la période entre septembre et février. Ceci afin d'éviter la période de nidification des oiseaux, la période de végétation des plantes (période de production des graines) et la période d'activité des autres espèces animales (insectes, amphibiens, reptiles...). Les périodes les plus sensibles pour ces opérations s'étendent de mars à août.

Protection des zones sensibles :

Limiter autant que possible la circulation d'engins, sources de dégradations physiques et sonores (sol, faune, flore), au sein des milieux fréquentés. En effet, en mettant le sol à nu, on favorise des espèces rudérales ou invasives. En cas d'usages d'engins, les engins de plus petits gabarits seront privilégiés notamment sur les sentiers côtiers où l'érosion marine est la plus forte. De manière globale, les modes d'intervention les plus légers, utilisant les matériaux sur place, seront privilégiés.

Signalétique :

Le balisage est réalisé selon les préconisations du Conseil Départemental en vue d'une inscription au Plan départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée (PDIPR) et de la ville de Plougastel (qui se charge du contenu de la signalétique). Un projet de panneau est à fournir par l'entrepreneur pour chacun des éléments de signalétique pour validation. Un projet de panneau est à fournir par l'entrepreneur pour chacun des éléments de signalétique pour validation.

Les panneaux d'interprétation mettront en valeur les caractéristiques naturelles, historiques et géologiques du secteur, afin de sensibiliser les visiteurs à l'évolution du paysage en lien avec les activités humaines. Les contenus seront fournis par la Ville de Plougastel.

Approvisionnement et choix des matériaux

Les choix des matériaux respecteront les préconisations du présent cahier et du CCTP. Concernant l'approvisionnement, les matériaux locaux seront privilégiés et les essences de bois exotiques seront proscrites.

Signalétique randonneur

En cas de déviation du parcours des randonneurs, un balisage indiquant l'itinéraire bis sera mis en place.

PA3-1

POSE D'UNE SIGNALÉTIQUE DIRECTIONNELLE ET CRÉATION D'UN PARCOURS D'INTERPRÉTATION



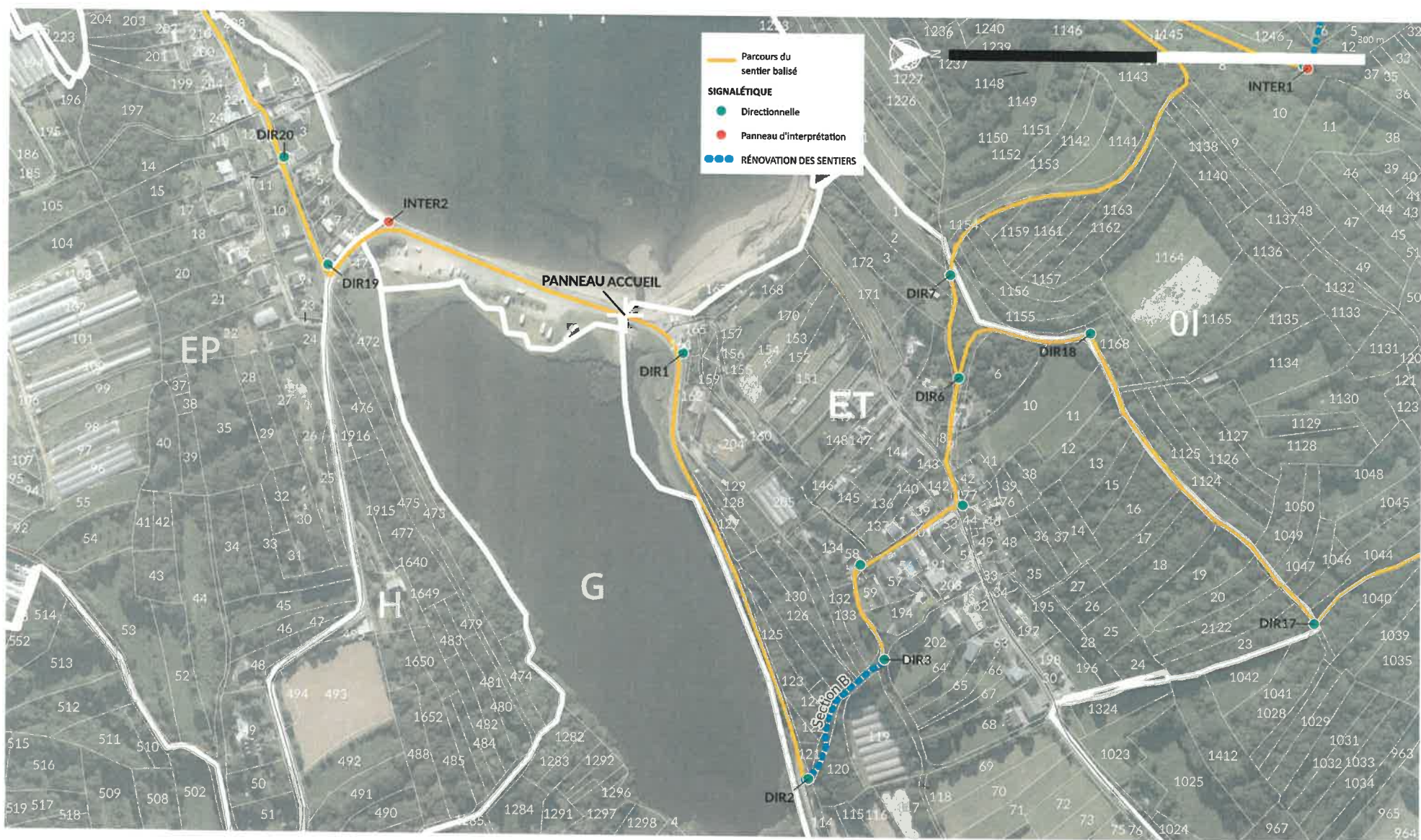
PA3-2

POSE D'UNE SIGNALÉTIQUE DIRECTIONNELLE ET CRÉATION D'UN PARCOURS D'INTERPRÉTATION



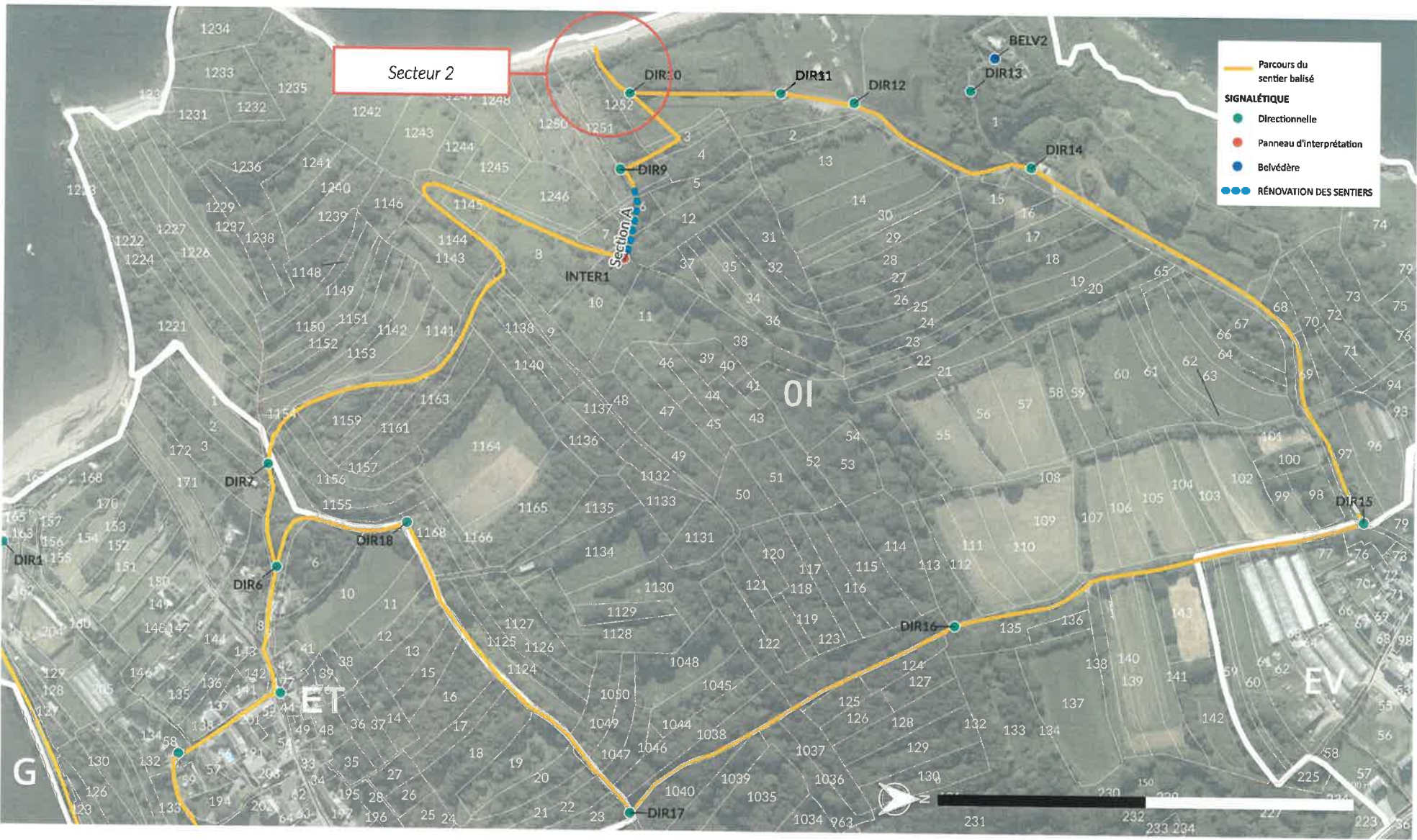
PA3-3

POSE D'UNE SIGNALÉTIQUE DIRECTIONNELLE ET CRÉATION D'UN PARCOURS D'INTERPRÉTATION



V

POSE D'UNE SIGNALÉTIQUE DIRECTIONNELLE ET CRÉATION D'UN PARCOURS D'INTERPRÉTATION



PA3-5

POSE D'UNE SIGNALÉTIQUE DIRECTIONNELLE ET CRÉATION D'UN PARCOURS D'INTERPRÉTATION

SIGNALÉTIQUE	SECTION PLU	PARCELLE	SURFACE (M²)
DIR 1	non cadastré		
DIR 2	non cadastré		
DIR 3	non cadastré		
DIR 4	non cadastré		
DIR 5	non cadastré		
DIR 6	non cadastré		
DIR 7	non cadastré		
DIR 8	OI	12	2 470
DIR 9	OI	1252	2 840
DIR 10	OI	1	66 100
DIR 11	OI	1	66 100
DIR 12	OI	1	66 100
DIR 13	OI	1	66 100
DIR 14	OI	1	66 100
DIR 15	non cadastré		
DIR 16	non cadastré		
DIR 17	non cadastré		
DIR 18	OI	1168	912
DIR 19	non cadastré		
DIR 20	non cadastré		
DIR 21	non cadastré		
DIR 22	non cadastré		
DIR 23	non cadastré		
DIR 24	non cadastré		
DIR 25	non cadastré		
DIR 26	non cadastré		
DIR 27	non cadastré		
DIR 28	non cadastré		
DIR 29	non cadastré		
DIR 30	EO	140	1 315
DIR 31			

SIGNALÉTIQUE	SECTION PLU	PARCELLE	SURFACE (M²)
INTER 1	OI	12	2 470
INTER 2	non cadastré		
INTER 3	EO	157	1 842
INTER 4	non cadastré		
BELV 1			
BELV 2	OI	1	66 100

SECTIONS	SECTION PLU	PARCELLE	SURFACE (M²)
Section A	OI	12	2 470
Section A	OI	6	530
Section A	OI	1252	2 840
Section B	non cadastré		
Section C	H	2003	1 936
Section C	H	1518	1 033
Section C	H	186	630
Section C	H	175	920
Section C	H	1431	1 120
Section C	H	171	1 340
Section D	EO	141	520
Section D	EO	143	920
Section D	EO	144	1 367
Section D	EO	146	1 221
Section D	EO	147	728
Section D	EO	148	648
Section D	EO	149	499
Section D	EO	150	820
Section D	EO	151	485

SECTEURS	SECTION PLU	PARCELLE	SURFACE (M²)
Secteur 1	H	2	5 360
Secteur 1	H	6	4 400
Secteur 2	OI	1	66 100

SECTIONS	SECTION PLU	PARCELLE	SURFACE (M²)
Section D	EO	152	668
Section D	EO	153	668
Section D	EO	154	1 002
Section D	EO	155	424
Section D	EO	157	1 842
Section D	EO	158	2 537
Section D	EO	159	4 909
Section D	EO	160	1 873
Section D	EO	161	221
Section D	EO	170	246
Section D	EO	162	1 387
Section D	EO	163	1 098
Section D	EO	164	1 120
Section D	EO	169	277
Section D	EO	172	189
Section D	EO	173	254
Section D	EO	174	455
Section D	EO	175	280
Section D	EO	178	1 358
Section D	EO	180	860
Section D	EO	182	1 543
Section D	EO	187	675
Section D	EO	188	644
Section D	EO	189	374
Section D	EO	190	374
Section D	EO	191	1 031
Section D	EO	194	832
Section D	EO	198	1 330
Section D	EO	201	1 082
Section D	EO	202	634
Section D	EO	2	177

PA4-1 SIGNALÉTIQUE

DÉTAIL DE LA SIGNALÉTIQUE DIRECTIONNELLE



Modèle de borne directionnelle

Borne de dimension 1,05 m hors sol

Poteau en robinier

Section 12 × 12 cm

Finition pointe diamant de 3 cm de haut

Pose en pleine terre

1 plaquette en stratifié compact 10 ×

10 cm voir 10 × 14 cm selon les besoins

Couleur du fond Gris2A

(CMJN, 11/10/15/0)

Police de caractère : Arial bold 8 mm de

haut teinte noire (soit Arial 23)

Impression numérique avec inclusion

Le contenu des plaquettes sera fourni par
la commune de Plougastel

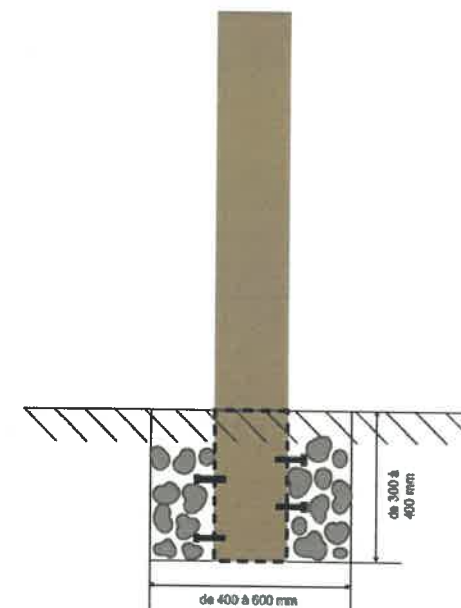
Référence	Fourniture et pose de la borne	Fourniture et pose de plaquette
DIR1	x	x1
DIR2		x2
DIR3	x	
DIR4		
DIR5		
DIR6	x	x2
DIR7	x	x1
DIR8		
DIR9		
DIR10		
DIR11		
DIR12	x	x1
DIR13		
DIR14		
DIR15	x	x1
DIR16		
DIR17		
DIR18		
DIR19		
DIR20		
DIR21		x2
DIR22	x	x2
DIR23		x1
DIR24	x	x2
DIR25		
DIR26		
DIR27		x2
DIR28		x2
DIR29		
DIR30		
DIR31	x	x2
TOTAL	9 unités	21 unités

Technique 1 - Pose en pleine terre

Le poteau (mât ou borne) est directement planté dans des cailloux.
Un dispositif anti-arrachement (vis, pointes, fers à bétons...) est in-
séré transversalement dans le pied du poteau.

Cette technique de pose est obligatoire sur les terrains du Conser-
vatoire du littoral.

Bornes basses	Bornes hautes	Mâts
Trou dans le sol : Carré de 40 x 40 cm de côtés, 30 cm de haut.	Trou dans le sol : Carré de 40 x 40 cm de côtés, 40 cm de haut.	Trou dans le sol : Carré de 60 x 60 cm de côtés, 40 cm de haut.



PA4-1 SIGNALÉTIQUE

DÉTAIL DE LA SIGNALÉTIQUE DU PARCOURS D'INTERPRÉTATION ET LES BELVÉDÈRES

1 Réalisation des panneaux d'interprétation sur muret

*L'impression d'un visuel sur lave émaillée

- Impression en quadrichromie sur panneau en lave émaillée, chants émaillés
- Dimensions du visuel : 560 x 410 mm
- Pour tous les panneaux, l'impression sur lave émaillée devra permettre une résistance aux UV, aux intempéries, au vandalisme (reproduction graphique numérique en couleur en inclusion résine avec protection par résine mélaminée) avec une finition mate
- Les fichiers graphiques et mis en page seront fournis par la ville de Plougastel

*La fabrication du mobilier en muret moellons au format

Le corps en pierre maçonnées façon pierre sèche 50x50 cm du muret monté en schiste. Et une couvertine en pierre plate d'une seule pièce.

*L'assemblage de la lave émaillée et du muret

Intégration du panneau en lave émaillée au muret maçonnés avec une inclinaison de l'ordre de 12°.

Idem pour les panneaux de belvédère aux dimensions 1120 x 410 mm

2 Réalisation du panneau belvédère sur pied galvanisé

*L'impression d'un visuel sur lave émaillée

- Impression en quadrichromie sur panneau en lave émaillée, chants yc.
- Dimensions du visuel : 1120 x 410 mm
- Pour tous les panneaux, l'impression sur lave émaillée devra permettre une résistance aux UV, aux intempéries, au vandalisme (reproduction graphique numérique en couleur en inclusion résine avec protection par résine mélaminée) avec une finition mate
- Les fichiers graphiques et mis en page seront fournis par la ville de Plougastel

*La fabrication du mobilier en acier galvanisé :

- Épaisseur du pupitre : 4 mm
- Pieds simples et discrets pour insertion dans le paysage.
- Hauteur du pied hors-sol : 1 à 1,10 m

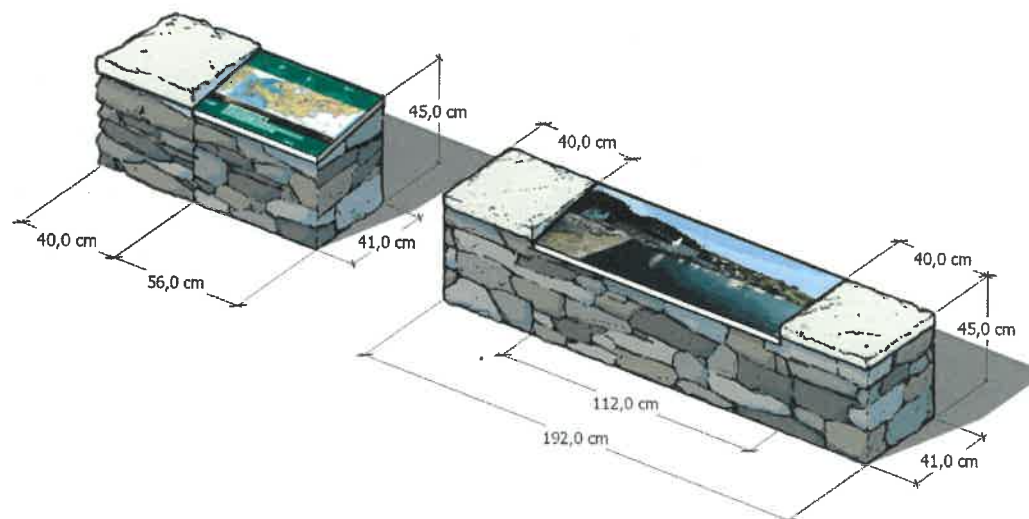
*L'assemblage de la lave émaillée et du mobilier en acier galvanisé

- Intégration du panneau en lave émaillée au mobilier en acier galvanisé avec une inclinaison semblable aux photos

Référence	Pose sur muret existant	Pose sur muret à créer	Sur pied en galva
INTER1		x	
INTER2	x		
INTER3 (hors marché)			
INTER4		x	
BELV1		x	
BELV2			x
TOTAL	1 unité	3 unités	1 unité



2 Prestations supplémentaires éventuelles, version sur pied galvanisé



1 Offre de base

PA4-1 SIGNALÉTIQUE

DÉTAIL POUR LE PANNEAU D'ACCUEIL

③ Réalisation d'un panneau d'accueil en remplacement de l'actuel

*L'impression d'un visuel sur stratifié compact

- Impression en quadrichromie sur panneau en stratifié compact
- Dimensions du visuel : 150 x 100 cm
- Pour tous les panneaux, l'impression sur stratifié compact devra permettre une résistance aux UV, aux intempéries, au vandalisme (reproduction graphique numérique en couleur en inclusion résine avec protection par résine mélaminée) avec une finition mate
- Les fichiers graphiques et mis en page seront fournis par la ville de Plougastel

*La fourniture et la pose d'un support pour le panneau

Essence : robinier, dimensions hors tout 174 x 224 cm poteaux section 12 x 12 cm avec finition pointe diamant

*L'assemblage des éléments



③ Remplacement du panneau accueil (existant)



③ Remplacement du panneau accueil (projeté)

PA4-2 RÉFECTION DES CHEMINS

EMPIERREMENT, MISE EN PLACE DE PROTECTIONS ET DE DISPOSITIFS POUR L'ÉVACUATION DES EAUX PLUVIALES



PA4-2 RÉFECTION DES CHEMINS

EMPIERREMENT, MISE EN PLACE DE PROTECTIONS ET DE DISPOSITIFS POUR L'ÉVACUATION DES EAUX PLUVIALES



Section A

Correction du profil du chemin avec les matériaux existants pour obtenir une pente en travers de 3 à 5 %

Pose de bois d'eau pour l'évacuation transversale des eaux pluviales

Réalisation d'un fossé longitudinal de dérivation pour l'évacuation des eaux

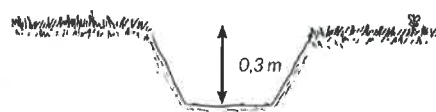


Section B

Correction du profil du chemin avec les matériaux existants pour obtenir une pente en travers de 3 à 5 %

Pose de bois d'eau pour l'évacuation transversale des eaux pluviales

Réalisation d'un fossé longitudinal pour l'évacuation des eaux



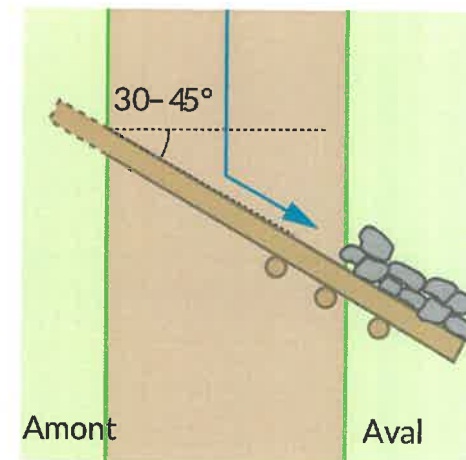
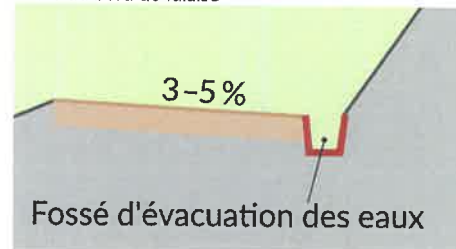
Détail du fossé d'évacuation des EP avec bords de fossé à 45°



Section C

Correction du profil du chemin avec les matériaux existants pour obtenir une pente en travers de 3-5 %

Pose de monofil pour mise à distance des randonneurs du bord de falaise



Pose de bois d'eau avec un interstice maximal de 8 cm comme protection contre l'affouillement au moyen de pierres, figures extraites du manuel de construction et d'entretien des chemins de randonnée pédestre OFROU et le cahier de normes de rando Québec

PA4-3 ACCESSIBILITÉ

SECTION D



SECTION D



PA4-3 ACCESSIBILITÉ

SECTION D



Réaménagement du sentier littoral

Phase DCE

SSPL Tranche 2

Maitre d'ouvrage :
Commune de Plougastel
1 rue Jean Fournier
29470 Plougastel
02 98 37 57 57

Maitre d'oeuvre :
A3 PAYSAGE
330 rue Josephine Pencalet
29200 BREST
02 98 38 03 03
a.cailleau@a3-paysage.fr

SPPL
Monofil
Zone à débroussailler/élaguer
Calfebotis en bois sur pilotis

Dessiné par :
A. Cailleau

Date :
13/06/2023

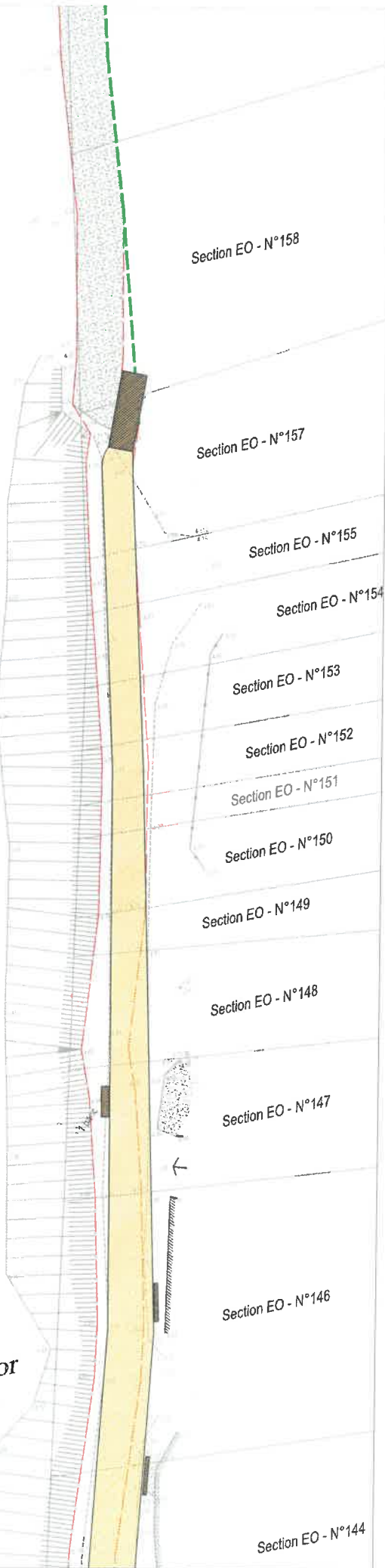
Échelle :
1/250ème

Échelle graphique :
0 2.5 5 10 15m

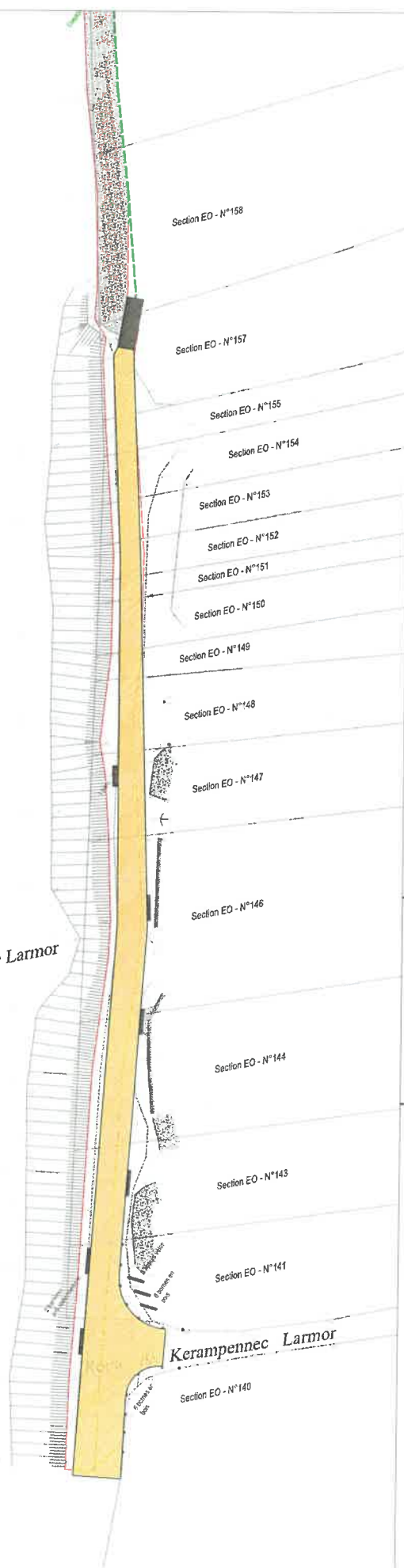
NORD

Plage de Larmor

PA4-3 ACCESSIBILITÉ
SECTION D



Plage de Larmor



Réaménagement du sentier littoral

Phase DCE

SSPL Tranche 3

Maître d'ouvrage :
Commune de Plougastel
1 rue Jean Fournier
29470 Plougastel
02 98 37 57 57

Maître d'œuvre :
A3 PAY/SCGE
330 rue Josephine Pincalet
28200 BREST
02 98 38 03 03
a.cailleau@a3-paysage.fr

SPPL
Monofil
Zone à débroussailler/délaguer
Sable stabilisé renforcé

Destiné par :
A. Cailleau

Date :
13/05/2023

Échelle :
1/250ème

NORD

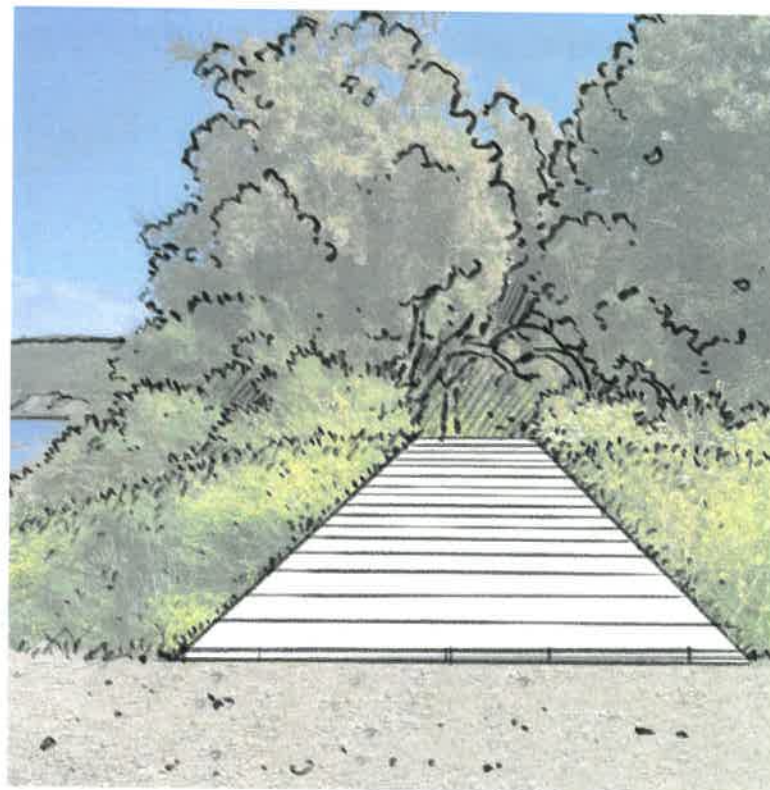


PA4-4 ACCESSIBILITÉ

CAILLEBOTIS DE FRANCHISSEMENT DE LA ZONE HUMIDE LE LONG DE LA GRÈVE DU CARO



État existant



État projeté pour le caillebotis en bois, voir détails page suivante

PA4-4 ACCESSIBILITÉ

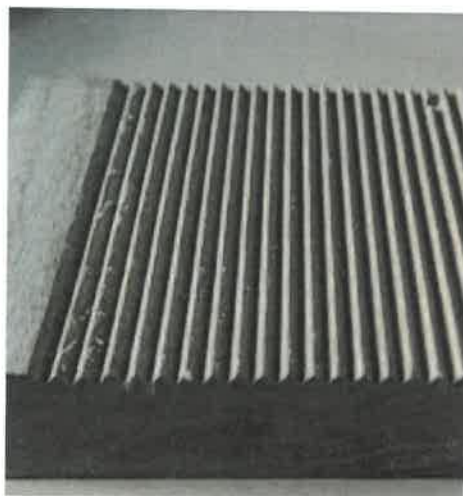
RÉALISATION D'UN CAILLEBOTIS SUR PILOTIS



Caillebois avec chasse roue

Caillebotis en robinier

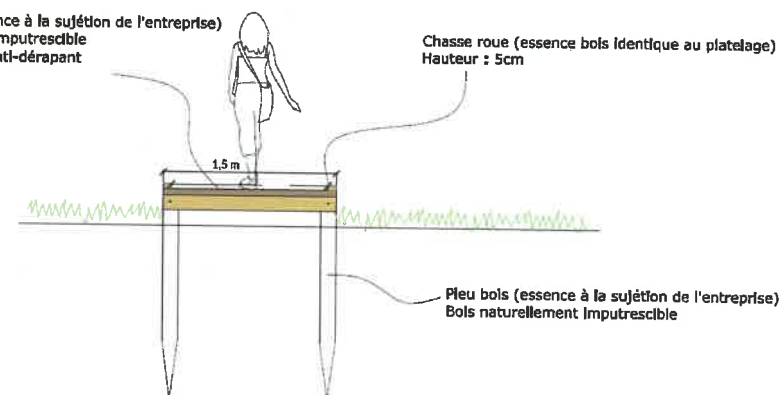
- Épaisseur des lames : 3,6 cm
- Charge admise : 250 kg/m²
- Largeur : 150 cm
- Bordure en bois pour chasse roue
- Platelage rainuré antidérapant



Finition antidérapante des lames du platelage

Platelage bois (essence à la sujétion de l'entreprise)
Bois naturellement imputrescible
platelage
anti-dérapant

Chasse roue (essence bois identique au platelage)
Hauteur : 5cm



Pieu bois (essence à la sujétion de l'entreprise)
Bois naturellement imputrescible

PA4-4 ACCESSIBILITÉ

GRÈVE DE L'ARMOR, REVÊTEMENT ET ALLÉE DE TAMARIS



L'élagage léger des tamaris permet un passage des piétons tout en conservant les arbres qui jouent un rôle de délimitation terre-mer et apportent une plus-value paysagère



Sable stabilisé renforcé de couleur beige



Poteaux en robinier et monofil galvanisé

PA4-4 ACCESSIBILITÉ

GRÈVE DE L'ARMOR ET PORZ MEUR, MOBILIER



Borne en bois antistationnement,



Table de pique-nique en bois à poser à Larmor avec extension pour accessibilité PMR à poser à Porz Meur



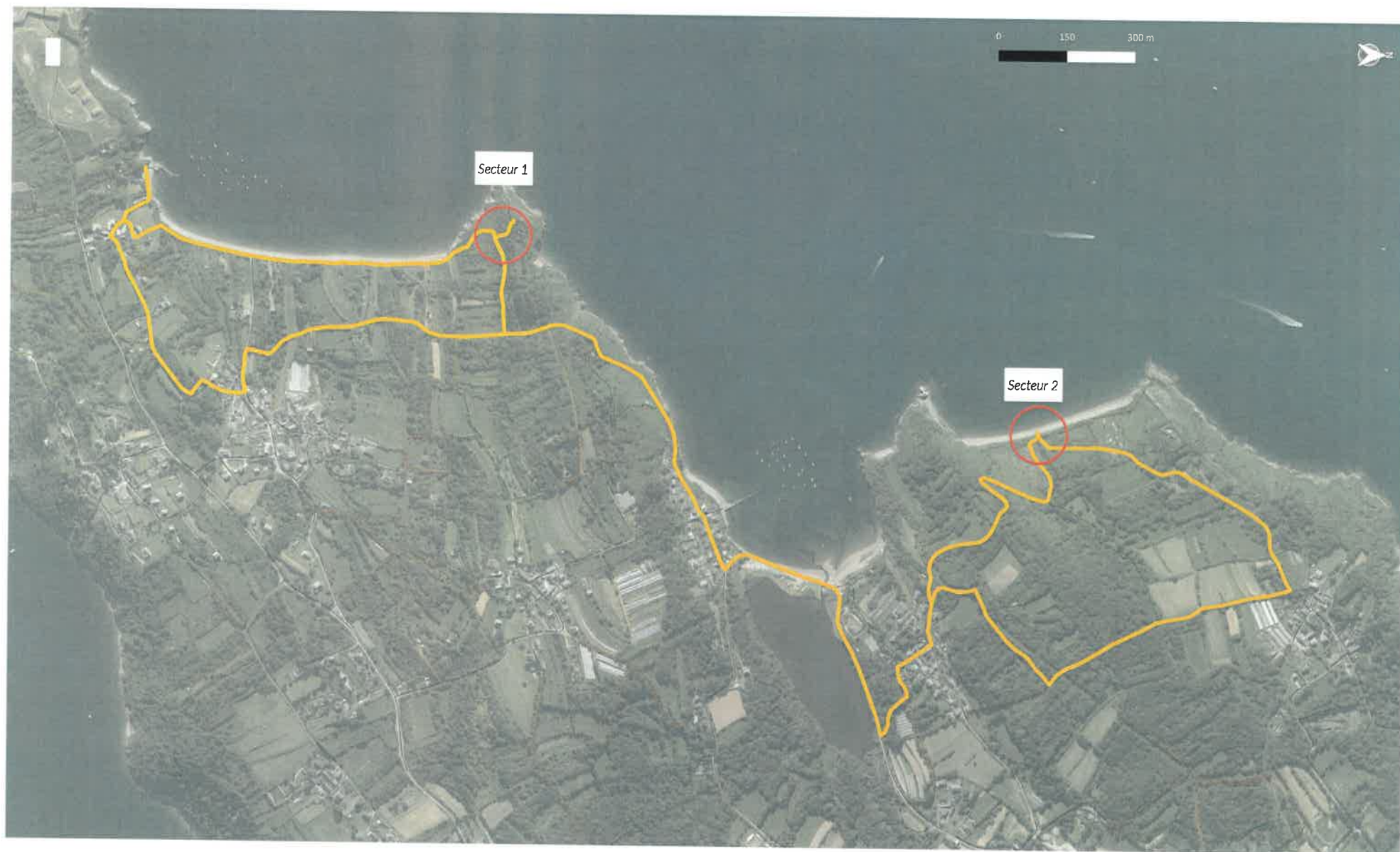
Appui-vélos, Mobextan



Banc en bois massif, Mobextan

PA4-5 ACCESSIBILITÉ

ESCALIERS D'ACCÈS



PA4-5 ACCESSIBILITÉ

ESCALIERS D'ACCÈS À LA POINTE DU CARO



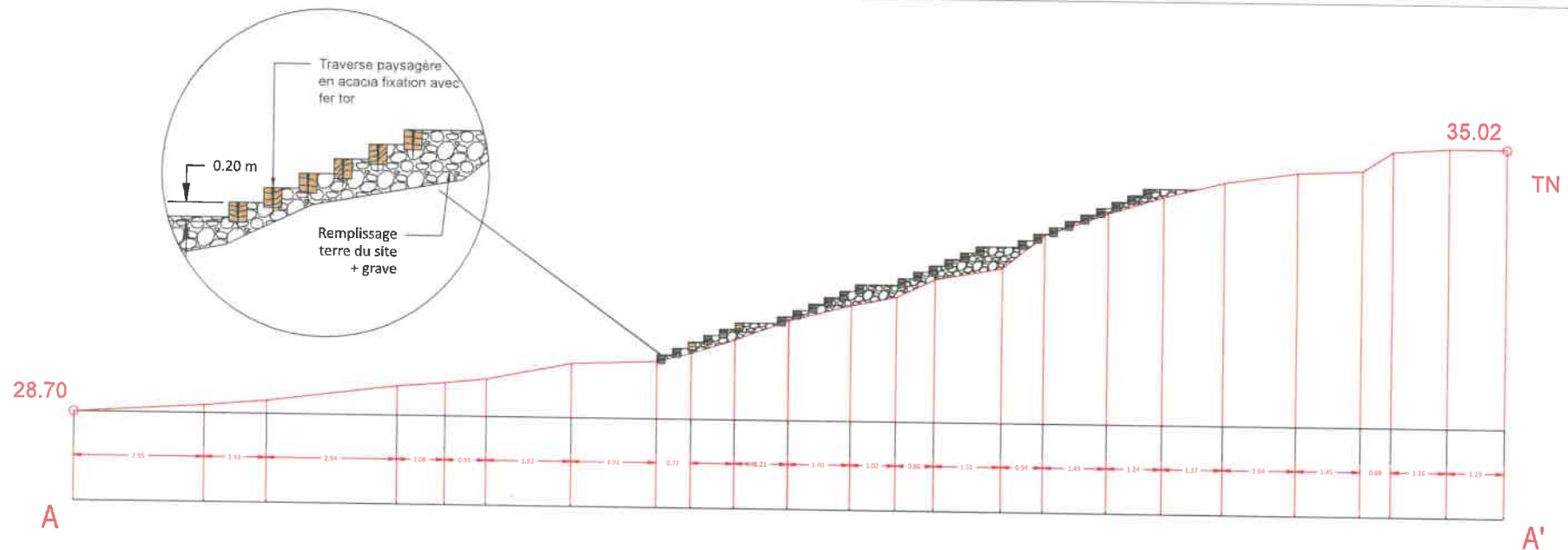
Secteur 1
État existant



Secteur 1
Escalier en traverse paysagère en bois et fossé d'évacuation des eaux pluviales, emmarchement largeur 1,2 m
(essences exotiques proscrites)

PA4-5 ACCESSIBILITÉ **ESCALIERS D'ACCÈS À LA POINTE DU CARO**

Section H - N° 6



PA4-5 ACCESSIBILITÉ

MASQUAGE DE L'ACCÈS SUR LA POINTE DU CARO POUR SÉCURISATION



Secteur 1

État existant, sentier à masquer



Secteur 1

Mise en défens du sentier avec des branches issus de l'élagage des tamaris. Masquage du sentier avec des débris de débroussaillage

PA4-5 ACCESSIBILITÉ

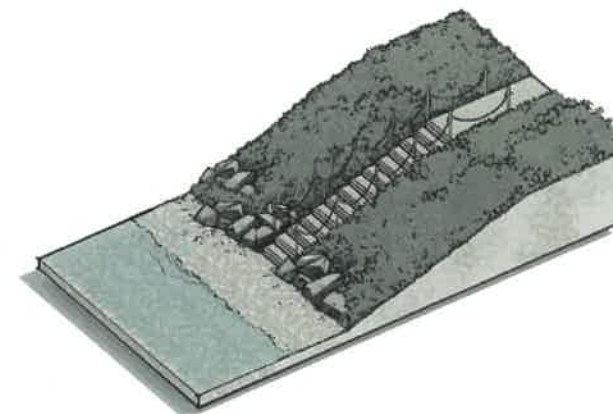
ESCALIERS D'ACCÈS À LA GRÈVE DU CORBEAU



Secteur 2
État existant

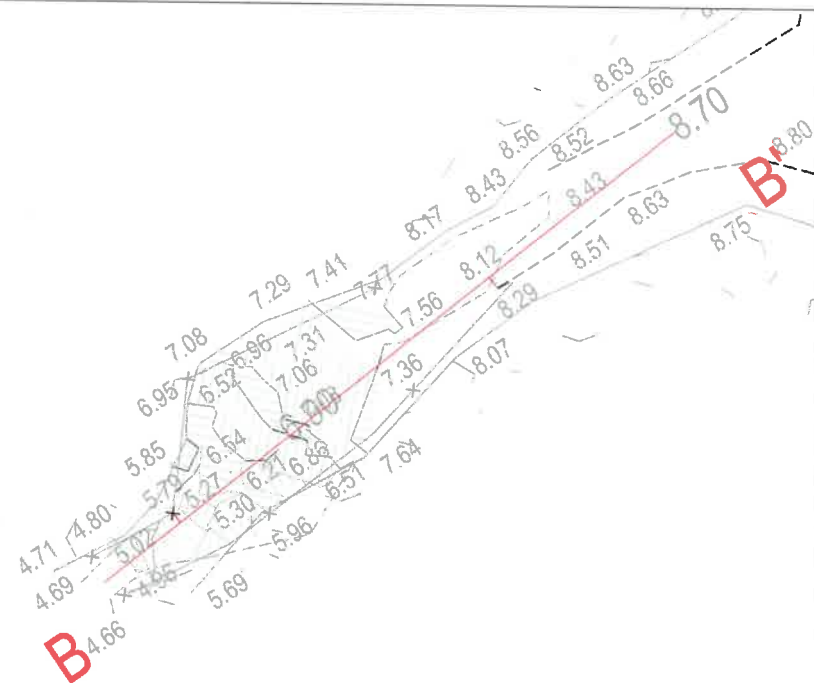
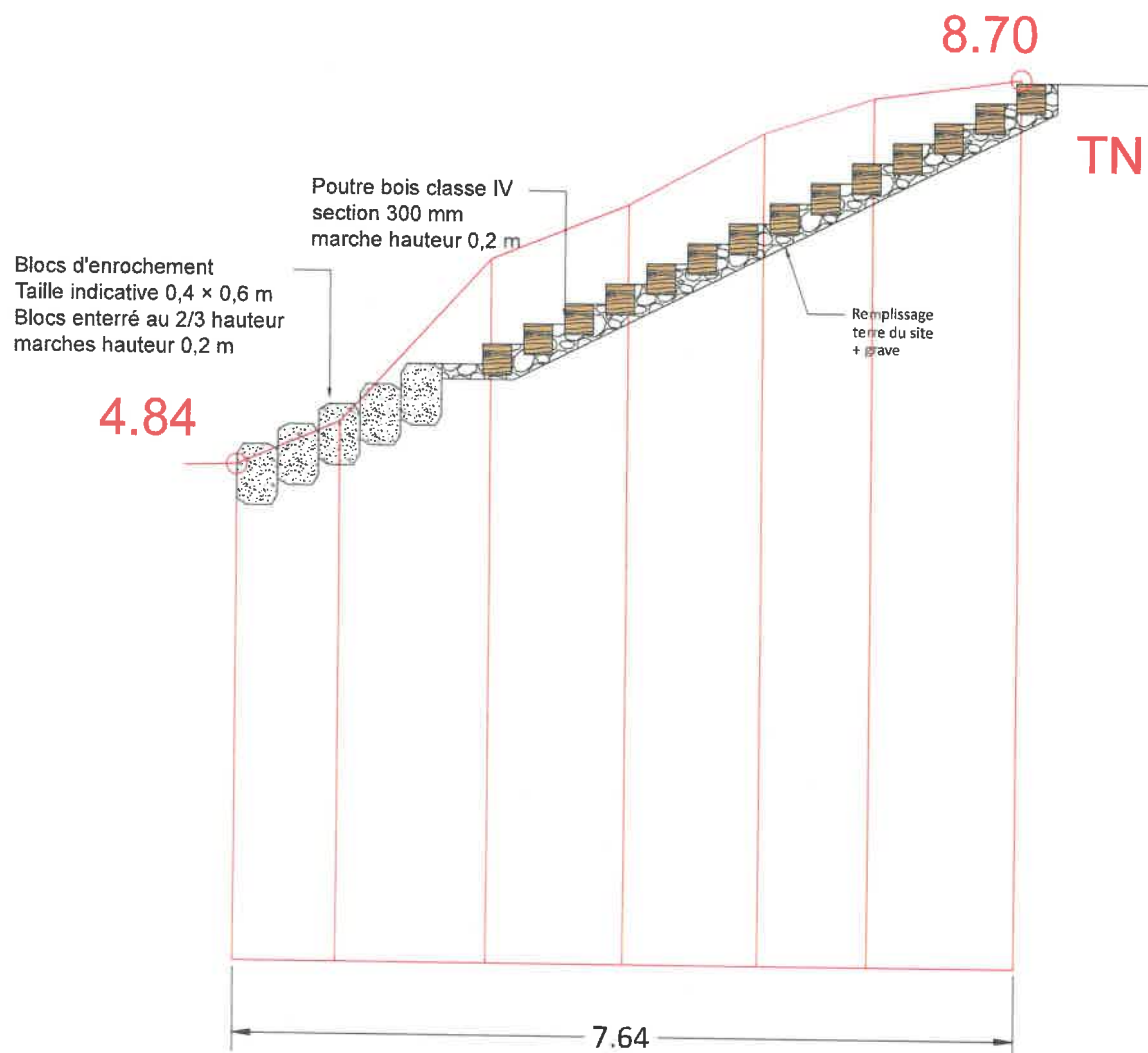


Section 2
Escalier avec blocs d'engrènement (existants) en base de l'escalier puis escalier en traverses paysagères avec main courante en corde. emmarchement largeur 1,2 m



PA4-5 ACCESSIBILITÉ

ESCALIERS D'ACCÈS À LA GRÈVE DU CORBEAU



Réaménagement du sentier littoral

Phase DCE

Coupe de principe section 2

Maître d'ouvrage :
Commune de Plougastel
1 rue Jean Fournier
29470 Plougastel
02 98 37 57 57

Maître d'œuvre :
A3 PAYSAGE
330 rue Joséphine Pencalet
29200 BREST
02 98 38 03 03
a.cailleau@a3-paysage.fr

Dessiné par :
A. Cailleau

Date :
12/07/2023

Échelle :
1/50ème

NORD

Échelle graphique :

